



## Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association EPFL Alumni Vaud-Valais du 23 juin 2022

**Président**           Jürg Furrer  
**Procès verbal**       Pauline Emery (Vice-Présidente)

### **Membres contributeurs présents** (17 membres)

Andre Bourget (PH77), Daniel Braichotte (CGC83), Michel Christen (PH73), Bertrand Daout (EL84), Ayoub Elmalagui (GC19), Pauline Emery (SIE11), Sven Engeström (EL83), Francisco Esteve (IN85), Jürg Furrer (CH83), Pierre Kikudji (PH08), Jean-François Loude (PH61), Leila Ojje (CGC94), Bernard Pasche (GM73), Rosa Helena Schneider (MT03), Fabrice Schneider (MT95), Eric Tonicello (GC00), Jean-Pierre Vuille (PH64)

### **Membres non-contributeurs présents** (7 membres)

Virginie de Mestral (MX22), Maxime Gabella (PH07), Nicolas John (AR21), Florian Monachon (IN01), Olivier Moreillon (MT88), Admad Odeh (CGC13), Assimina Walther (AR85)

### **Membres excusés** (24 membres)

Lotfi Al-Hussami (IN08), Patrick Amstutz (IN07), Guillaume Bolik-Coulon (CGC19), Mayssa Bouaouina (CGC20), Liliane Broye (STV13), Miguel Caride (GM00), André Delafontaine (MTE11), Jilda Demiryani (IN87), Victor Desarnaulds (PH92), David Di stadio (MT21), Marco Ferrara (GM96), Aurélie Flandi (PH15), Matteo Gasbarri (MX21), Rafael Guglielmetti (MA12), Patrice Humbert (CGC85), Jan Kerschgens (STV09), Abdelkader Merabet (EL16), Florence Pulicani (AR09), Raphaël Reis Nunes (SC21), Philippe Roud (SC00), Roland Tissot-Daguette (IN85), Saad Toufic (SC13), Quentin Uhl (SV21), Pierre Wilhelm (GM13)

**Lieu**                   BC01 EPFL, Ecublens VD

**Heure**                17:45- 18:45

**Site web:** <https://www.epflalumni.ch/fr/chapters/antennes-suisse/section-vdvs/>

## Ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente (01 juillet 2021)
2. Rapport d'activités 2021-2022
3. Approbation des comptes 2021 de l'association
4. Décharge du comité
5. Élection du nouveau comité et des vérificateurs des comptes
6. Calendrier des activités
7. Divers

### Annexes

A1 Rapport du vérificateur des comptes, M. Bernard Pasche, pour l'exercice 2021

A2 Rapport du vérificateur des comptes, M. Sven Engeström, pour l'exercice 2021

L'assemblée générale se déroule dans la salle BC01 de l'EPFL. Jürg Furrer (CH83), le président 2018/2022 de l'Association EPFL Alumni Vaud-Valais, ouvre l'assemblée générale à 17h45 et annonce tout d'abord qu'aucune question écrite ou demande de modification de l'ordre du jour n'est parvenue au comité avant l'assemblée générale annoncée dans les délais statutaires.

Il salue tous les membres présents à l'assemblée générale et rappelle que de part nos statuts seuls les membres contributeurs de l'EPFL Alumni ont lors de cette assemblée générale le droit de vote (soit 14 membres à l'ouverture de l'AG puis 17 membres avec les retardataires).

## 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

Le [procès-verbal de l'assemblée générale du 01 juillet 2021](#) est approuvé à la majorité (14 oui / 0 non / 0 abstention) et sans remarque. La vice-présidente de l'association, Pauline Emery (SIE11), qui avait pris le procès-verbal, est remerciée pour son travail.

Pour information, les procès-verbaux, ainsi que les présentations des assemblées générales sont disponibles dans les archives de l'association à la demande et le PV de la dernière AG du [site Internet de l'association](#).

## 2. Rapport d'activités 2021-2022

Résumé des points importants présentés par le président:

- Mise au propre des activités avec Postfinance (Liquidation du compte Postfinance et transfert des avoirs sur un nouveau compte du Credit Suisse) en mars 2021
- En temps normal 1 à 2 événements par mois ~ 30 participants/événements
- Impacts du COVID-19
  - Reprise des apéro réseautage depuis septembre 2021
  - Reprise des visites d'entreprise (en présentiel en petit groupe) depuis mars 2022
- 5 visite techniques / conférences
  - Visite du Parlement Vaudois à Lausanne - 30.09.2021
  - Conférence avec Robert Mardini (GC'96) Directeur Général du CICR - 24.03.2022
  - Visite du chantier naval de la CGN à Lausanne - 20.04.2022
  - Visite du Centre de tri de la Poste - 17.05.2022
  - Conférence avec Alexandre Gonthier (SC'94) Entrepreneur, Investor, Advisor - 14.06.2022
- 8 apéros de réseautages dans différents locaux à Lausanne

Un récapitulatif de chaque événement, ainsi que les photos prises sont disponibles sur la page galerie ou [d'archives du site Internet de l'association](#). La participation aux événements varie entre 20 et 60 participants, dépendant de la capacité des partenaires à accueillir des groupes.

### 3. Approbation des comptes de l'association

Le président de l'association fait une introduction sur ce point en expliquant que la clôture du compte Postfinance a été compliquée et qu'il y avait par exemple une différence entre le montant de clôture du compte (justificatif fourni dans les décomptes) et le montant versé sur nouveau compte Crédit Suisse (pour information, après clarification se sont les frais annuels de cartes bancaires non utilisées (2x 30.00 CHF) qui avaient été remboursés, et une charge du compte pour le mois de mars 2021 (charge de 5.-) donc une différence positive de 55.00 CHF pour l'association).

Le trésorier de l'association, Ayoub Elmalaguy (GC19) présente les comptes pour cette assemblée.



Année	2021
Recettes	13'520.60
Dépenses/charges	8'337.04
Bilan de l'exercice	5'183.56
Etat des comptes au 31 déc. 2021	24'616.91

Des questions de l'assemblée portent sur:

- les termes utilisés.** Il est proposé d'utiliser le terme "Résultat de l'exercice" au lieu de "Bilan" puis "Fortune" au lieu d'"État des comptes" et d'indiquer qu'il y a un total de passif de "0". Le comité en prend note pour l'année prochaine.
- la différence entre les recettes de l'association et leurs contributions annuelles.** Les recettes proviennent des subventions de l'EPFL Alumni central et des frais d'inscriptions aux événements, alors que leur contributions sont versées à la centrale de l'EPFL Alumni qui redistribue aux "Antennes" (association régionales) et soutient plusieurs programmes pour les alumni (par ex: mentoring, centre de carrière, communications etc...).

L'envoi des justificatifs pour la révision des comptes a été transmis sous format électronique par le trésorier aux réviseurs des comptes Bernard Pasche (GM73) et Sven Engeström (EL83). Chaque réviseur a effectué son contrôle indépendamment et demandé des clarifications pour certaines écritures. Les réviseurs, n'étant pas arrivés aux mêmes conclusions quant à tous les justificatifs nécessaires pour conclure le contrôle, présentent leur rapport de révision des comptes séparément (voir en annexe A1 et A2).

Les vérificateurs des comptes après avoir donné plusieurs propositions d'amélioration pour faciliter leur travail de révision l'année prochaine proposent de donner décharge au trésorier et au comité pour l'exercice 2021, tout en les remerciant de leur travail. L'assemblée accepte les comptes à la majorité (4 abstention, 13 oui, 0 non)

Le rapport des vérificateurs des comptes se trouve dans l'annexe A1 et A2 du présent procès-verbal.

## 4. Décharge du comité

Suite à l'approbation des comptes, l'assemblée accepte de décharger le comité pour l'exercice 2021/2022 à l'unanimité.

Tous les membres du comité sont remerciés pour leur travail

**Président:** Jürg Furrer (CH83)

**Vice-présidente & secrétaire:** Pauline Emery (SIE11)

**Trésorier:** Ayoub Elmalaguy (GC19)

**Responsable "Réseautage":** Aurélie Flandi (PH15)

**Membres du comité:** , Amédée Zryd (PH85), Loïc Pfister (SC11), Ireneu Pla (IN18)

## 5. Elections du nouveau comité et des vérificateurs des comptes

Les candidatures annoncées pour le comité 2021-2022 sont les suivantes:

- Renouvellement de leurs candidatures:  
Tous les membres du comité actuel souhaitent poursuivre l'année prochaine.

Aurélie Flandi (PH15), Pauline Emery (SIE11), Jürg Furrer (CH83), Ayoub El Malagui (GC19), Loïc Pfister (SC11), Ireneu Pla (IN18), Amédée Zryd (PH85)



- Aucune nouvelle candidature n'avait été annoncé en avance
- D'après les statuts, le comité est déjà au complet, mais le président propose quand même à l'assemblée si quelqu'un souhaiterait aider ou participer au comité. Assimina Walther (AR85) se porte volontaire (elle acceptera par la suite de reprendre le rôle de contrôleur des comptes)

La candidature annoncée pour les vérificateurs des comptes 2021-2022 est la suivante:

- Bernard Pasche (GM73)



Sven Engeström (EL83), ne souhaitant pas se représenter dans ce rôle, le comité le remercie pour sa contribution à l'association en tant que membre du comité puis en tant que contrôleur des comptes.

- Aucune candidature annoncée en avance
- Candidature spontanée pendant l'Assemblée Générale: l'association ayant besoin de 2 réviseurs des comptes, Assimina Walther (AR85) accepte de prendre le rôle de réviseur des comptes.

Toutes les candidatures annoncées sont élues à l'unanimité (0 abstention, 17 oui, 0 non) par l'assemblée.

## 6. Calendrier des activités

- Reprise des activités mensuelles suivant l'évolution de la situation due au COVID-19
- Longue liste d'idées d'entreprises à visiter en espérant qu'elles acceptent des visites
- Continuer les apéros réseautage en variant les formats (par exemple: bingo)
- Calendrier détaillé sera décidé en séance avec le nouveau comité

## 7. Divers

- Petit rappel de la différence entre l'EPFL Alumni et l'antenne EPFL Alumni VS-VD. L'assemblée aimerait mieux savoir comment est utilisé l'argent des contributions.

## Conclusion

Le président de l'Association EPFL Alumni Vaud-Valais clôt l'assemblée générale à 18h45 et remercie tous les membres de leur présence, ainsi que pour la forte affluence tout au long de l'année aux différents événements. L'assemblée est suivie de la visite guidée du SPC (Suisse Plasma Center) puis d'un apéro dinatoire.

## A1 Rapport du vérificateur des comptes, M. Bernard Pasche, pour l'exercice 2021

**EPFL Alumni Vaud-Valais**  
**Rapport de vérification des comptes**  
**Exercice 2021**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres,

En vertu du mandat qui leur a été confié, le vérificateur des comptes M. Bernard Pasche s'est entretenu de nombreuses fois par mail et téléphone avec la trésorerie. M. Sven Engeström a décidé de présenter, cette année, le rapport séparément.

La comptabilité tenue par le trésorier était opaque. J'attendais de sa part des comptes bancaires plus détaillés. La recherche des documents pour définir le résultat financier fut très exhaustive.

La fortune nette intermédiaire au 31 décembre 2021 se monte à **Fr. 12'116.91**  
après déduction des charges de **Fr. 7'316.44**.

A ce montant il a lieu d'ajouter la somme de **Fr. 12'500.00**  
crédité le 21 décembre

Ce qui porte la fortune nette au **31 décembre 2021** à **Fr. 24'616.91**

J'accepte les comptes 2021 avec la recommandation d'avoir une situation claire et nette pour les comptes 2022.

Je suis d'avis qu'il serait judicieux que les vérificateurs et le trésorier se rencontrent en mai 2023 pour vérifier les documents.

Bernard Pasche, ME'73



## **A2 Rapport du vérificateur des comptes, M. Sven Engeström, pour l'exercice 2021**

### **Alumni EPFL, chapter Vaud-Valais Rapport de vérification des comptes Exercice 2021**

Monsieur le Président, Chers membres,

Les vérificateurs ont reçu de la part du trésorier les comptes et les justificatifs relatifs à l'exercice 2021. La vérification n'a pas été facile et les deux vérificateurs ne sont pas arrivés aux mêmes conclusions, d'où la rédaction de deux rapports séparés.

Les avoirs au 1<sup>er</sup> janvier 2021 étaient de 19'433.35 CHF, et au 31 décembre 2021 ils s'élevaient à 24'616.91 CHF. Ce dernier montant comprend la subvention versée en avance par l'EPFL pour l'année 2022 en correspondance avec le budget établi par l'Alumni.

La tenue des comptes manque de clarté. La première version des comptes ne permettait pas de vérification. Une deuxième version a été reçue. Malgré cela, certains points sont restés obscurs. Le point majeur est qu'au cours de l'exercice un changement d'établissement auprès duquel le compte est déposé a été effectué (ce qui ne ressort d'ailleurs pas des comptes). Il n'a pas été possible d'établir que le montant transféré par le premier correspond à celui reçu par le second. En outre, certaines écritures ne comportaient pas de justificatif (voire même de libellé) et certains justificatifs ne correspondaient pas à une écriture.

Il n'y a pas la moindre raison de penser que les comptes sont erronés, mais leur vérification rigoureuse est très difficile.

Sur la base de cet examen, je vous propose malgré tout d'accepter les comptes tels que présentés.

Mex, le 22 juin 2021.



Sven Engeström